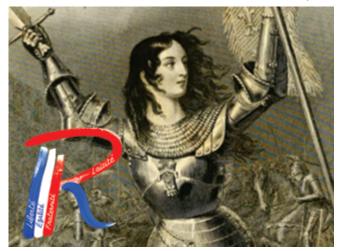
## Frank Berton, l'avocat qui préfère défendre Salah Abdeslam que Christine Tasin

écrit par Martine Chapouton | 4 mai 2016



Nous avions un a-priori plutôt favorable pour l'avocat lillois Frank Berton. Il est vrai que lors de l'affaire Amar Bergham, il avait été parfait. Cet Algérien, apostat de l'islam, avait fait savoir qu'il souhaitait être incinéré. C'était sans compter sur la volonté de son ancienne femme, musulmane, qui, soutenue par l'imam UOIF Amar Lasfar et la mairie de Lille, s'opposa à sa volonté. D'où le procès intenté par les enfants, avec comme défenseur Franck Berton, qui explique parfaitement les enjeux de ce procès, à partir de la 3e minute.

## <u>Les Exploits de Martine Aubry par Les-Pennes-Mirabeau</u>

Aussi Christine Tasin, à un moment à la recherche d'un avocat, en 2014, fut mise en contact avec Frank Berton par un de ses confrères avocats, qui le connaissait fort bien. Elle le sollicita une première fois, sans réponse. Le confrère insista, et Christine relança l'avocat d'Amar Bergham, par téléphone et par courriel. Elle fut en contact avec son secrétariat. Toujours en vain. Cet homme n'eut même pas l'élégance de prendre acte de la requête de Christine, et de

lui répondre, y compris négativement. La crainte d'être mal jugé par la profession, en défendant la présidente de Résistance républicaine ? Nous ne le saurons jamais, mais Nicolas Gardères, avec qui nous avons de graves divergences, avait davantage de panache.

On doit donc apprécier à sa juste valeur la décision de Berton de défendre Salah Abeslam, et les arguments avancés pour cela. Sur un plateau de 20 heures, invité par Pujadas, il nous fait le coup, après avoir osé dire que son "client" était effondré, du droit à la défense.

http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/enquete-sur-les-attentats-de-paris/video-frank-berton-avocat-francais-de-salah-abdeslam-la-justice-elle-se-rend-quand-on-comprend-les-choses 1425337.html

Et bien évidemment, Berton prétend mener un combat pour le droit, contre le totalitarisme.

Conclusion : pour passer sur le journal de 20 heures, et se faire une bonne publicité personnelle, mieux vaut défendre un assassin musulman comme Abdeslam qu'une républicaine patriote comme Christine Tasin. Le tort de cette dernière : elle dénonce depuis bientôt dix ans la réalité de l'islam, et explique aux Français que ce dogme est incompatible avec nos valeurs. Des propos, par ailleurs incontestables, qui lui valent d'être classée à l'extrême droite par tous les Askolovitch, Plenel, Fourest, Pujadas et autres journaleux islamo-collabos. Donc d'être interdite de médias officiels. Donc une très mauvaise cliente pour le fort médiatique Berton.

Il ira loin, ce garçon…